

DRAHTHAAR CLUB DE FRANCE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2019

14 heures 30, Mme la présidente déclare l'assemblée générale ouverte.

8 membres présents : Mme Beuvain Élodie, M. Beuvain Stéphane, M. Blanchet Patrick, Mme Bridet Magali, M. Calais Antoine, M. Calais Pierre-Eloi, M. Couthial Jean-Joël et M. Lamarre Christian-Pierre

5 absents excusés : M. Branson Éric, M. Castillo Luc, M. Doise Jean-Noël, M. Houillon Philippe, M. G. Thibout (procuration à Mme Bridet Magali)

Déroulement de l'ordre du jour :

1°) Approbation du procès-verbal de l'AGO 2018

Adopté à l'unanimité.

2°) Rapport moral de la présidente

« Je remercie les membres du comité du DCF de s'être déplacés, les 4 absents étant excusés. Pour 2018 nous avons remarqué une baisse des naissances de 11% des statistiques LOF par rapport à 2017.

Le total des inscriptions pour 2017 était de 1050 contre 930 en 2018, un chiffre qui reste néanmoins supérieur à 2016 (874).

Nous avons eu 8 manifestations organisées par nos délégués, nous les remercions pour leur dévouement à notre race. Elles ont permis de valider 73 TANS sur toute la France.

Suite aux TANS, nous avons eu 7 finalistes qui se sont présentés à la finale des TANS à Gouy-Saint-André, où nous remercions Stéphane Beuvain et toute son équipe pour cette belle finale.

D'autant plus belle, que pour la première fois nous n'avons pas eu 1 vainqueur mais 2 à égalité :

Loxane du coteau de Vol Ce l'Est à Mme Natacha Lefebvre, conduite par M. Lefebvre et N'Gumper du Moulin de Berlemont à M. Arnaud Pellerin, conduit par lui-même.

Pour 2019, la finale des TANS se transforme en Derby des jeunes « Maurice Lecoing ».

Cette finale est réservée aux Drahthaars inscrits au LOF et confirmés dans leur 2 années de naissances maximum. Exemple : pour 2019, ce sera l'année des P.

Je tiens à féliciter Zobel vom Mardersteg, appartenant à M. Pierre-Éloi Calais qui a obtenu le titre de champion de la race standard en 2018.

Ainsi que la Réserve de CACIT de la coupe de France de Chasse Pratique, épreuve très disputée où encore cette année un Drahthaar a brillé.

Félicitations également à Izzie de l'étang des Joncs à M. Jacques Ludmann qui complète le tableau avec un 32/32.

Le nombre de participants aux différentes épreuves du BICP est en très nettes hausse.

Hélas cette année, bien que nous ayons eu de très bons chiens sur les terrains de Field, aucun ne remplissait toutes les conditions pour le titre de champion de la race travail.

Je félicite également tous nos autres drahthaars qui ont excellé et participé aux épreuves et concours de cette année 2018.

Pour notre Nationale d'Élevage à le Mesnil en Thelle (60) organisée avec brio par Jean-Noël Doise et toute son équipe que nous remercions une fois de plus, nous avons eu 83 chiens présents pour cette belle journée de convivialité sous une grosse chaleur.

Pour cette année 2018, nous avons eu 8 homologations et 11 cotations validées.

Pour les lectures de dysplasies, nous avons toujours le Pr. Genevois et maintenant le Dr. Lefol que nous remercions et qui remplace le Dr. Piedvache qui a pris une retraite bien méritée et que nous remercions également pour ces longues années de lecture à nos côtés. »

Rapport du secrétaire lu par la présidente : « Notre secrétaire, M. Philippe Houillon s'excuse de son absence, retenu par son travail. C'est bien l'une des rares fois qu'il est absent.

Il m'a demandé de bien vous rappeler de faire remonter les informations concernant la liste des portées, de bien le prévenir quand vous n'avez plus de chiots afin de pouvoir les retirer et faciliter la recherche des futurs propriétaires.

N'hésitez pas également à lui transmettre des infos, articles, photos pour qu'on puisse les exploiter et les partager sur le site mais aussi sur le bulletin. Nous avons besoin de vous pour agréments nos supports. »

L'assemblée décide d'approuver à l'unanimité ce rapport moral

3°) Rapport financier.

Cf bilan en annexe.

En 2018 nous avons 302 adhérents, 223 renouvellements et 79 nouveaux. La recette de ces adhésions est de 10015€. La recette des manifestations est de 13578,93€.

Le total des dépenses s'élevant à 22251,12€, le club présente un résultat excédentaire de 1342,81€ pour l'année 2018.

Le rapport financier présenté par la présidente, le poste de trésorier étant vacant, est adopté à l'unanimité.

Mme la présidente rappelle une nouvelle fois aux organisateurs qu'un tableau comptable spécifique a été établi et qu'il serait souhaitable que chacun fasse l'effort de le remplir pour faciliter la gestion des manifestations.

4°) Rapport d'activité des commissions.

Vice-présidence :

M. Lamarre, vice-président tient à remercier au nom du DCF M. Roloff et le Club Français du Barbu Tchèque pour l'organisation du BICP réussi de Méricourt sur Somme.

Commission Élevage et Santé :

M. Antoine Calais précise que selon la volonté du comité, à partir du 1er janvier 2020, ne seront acceptés en cotation 2 et plus ainsi qu'en homologation que les chiens testés et déclarés non porteurs de la maladie von Willebrand.

Il rappelle l'importance de faire tester les chiens. À l'heure actuelle, 127 chiens sont testés, 12 sont porteurs sains et aucun malade.

Commission cotation et homologation :

Mme Élodie Beuvain précise qu'en 2018, 8 homologations et 11 cotations ont été validées.

Commission utilisation et référent CUNCA :

Messieurs Courthial et Beuvain font remarquer déjà en 2018 la présence de quelques drahthaars qui ont bien tournés en épreuves de travail.

Commission expositions / annuaire d'élevage :

M. Pierre-Éloi Calais souligne une baisse de fréquentation des expositions CAC et CACIB par les drahthaars, y compris en spéciale de race.

Il précise comme cela a pu être vérifié dans le bulletin que l'annuaire d'élevage a été modifié et mis à jour avec un lexique des différents et nombreux sigles et acronymes de la SCC.

5°) Ratification de la cooptation de M. Patrick Blanchet

Mme la présidente rappelle que lors de la réunion de comité du 30 août 2019, les membres de ce dernier ont décidé de coopter M. Patrick Blanchet afin de remplacer M. Yves Moussé qui a démissionné de son poste de trésorier et également du comité et de son poste de délégué. Conformément aux statuts, il est demandé aux adhérents du DCF de ratifier cette cooptation.

La ratification est approuvée à l'unanimité.

6°) Élection d'un trésorier

Le poste de trésorier étant vacant suite à la démission de M. Moussé Yves, Mme la présidente demande s'il y a des candidats souhaitant prendre cette charge parmi les membres du comité.

M. Blanchet Patrick est seul candidat.

M. Blanchet Patrick est élu trésorier à l'unanimité.

7°) Questions diverses

Par un courrier adressé à Mme Magali Bridet, présidente du DCF, en date du 14/10/2019, M. Heureaux Denis pose les questions et remarques suivantes :

- Lors de la NE du 31/08/19, une réunion avec les délégués régionaux devait avoir lieu et ce ne fût pas le cas. Pourquoi ?

Tout simplement par manque de temps

- Chaque délégué régional devrait avoir la liste des adhérents de sa délégation.

C'est prévu en effet et cela a déjà été fait et envoyé à chaque délégué par M. Éric Branson en juin 2019.

- Les races sous tutelle du DCF, Barbu Tchèque et Braque Portugais, comment cela va se passer pour les homologations et les expos ? Car c'est en sommeil pour l'instant. Qu'est ce qui va être fait ?

Le club français du Barbu Tchèque existe toujours. Pour le Perdigueiro, cela se passera comme pour le Pudel Pointer et le Braque Slovaque, les homologations et cotations seront toujours enregistrées.

En outre le comité a décidé lors de sa réunion du 16 novembre 2019 de ne pas utiliser le solde du club du Braque Portugais, mais de le mettre de côté afin de favoriser une renaissance de ce club.

Par un courrier adressé à Mme Magali Bridet, présidente du DCF, en date du 17/10/2019, M. Marié Michel pose les questions et remarques suivantes :

- Pourrait-on être informé des cooptations avant de recevoir la convocation et l'ordre du jour de l'AG ?

Conformément aux statuts du club, le comité ouvre la cooptation et coopte qui il veut selon son bon vouloir. Les adhérents du DCF ratifient ou non cette cooptation lors de l'AGO suivant cette cooptation.

- Pourquoi faire notre A.G si tard dans l'année, ne serait-il pas mieux de la programmer en mars ou avril ?

C'est vrai, cette année, cela n'a pas été possible pour diverses raisons. La prochaine AGO est programmée le 18 avril 2020.

- Quelles sont les compétences comptables de notre commissaire aux comptes ?

Le DCF n'a pas de commissaire au compte.

Mme Danton Emmanuelle informe le DCF, dans une lettre en date du 02/11/2019, de son désir de ne plus faire partie du club. Elle joint sa carte d'adhérente et nous prie « de bien vouloir effacer l'ensemble de ses données personnelles » de nos fichiers dans les plus brefs délais.
Sa demande est prise en compte.

La séance est levée à 16 heures 15.

DRAHTHAAR CLUB DE FRANCE

30, rue des Vallées
41320 SAINT JULIEN SUR CHER

DATE 31.12.2018

Compte BNP: 30004 - 01771 - 00010017493 - 31

BILAN au 31/12/2018

RECETTES

REPORT AU 1.01.2018

ADHESIONS

Individuelles	5910,00
Ménages	1200,00
Bienfaiteurs	550,00
Nouveaux individuels	2235,00
Nouveaux ménages	120,00

S/TOTAL 10015,00

MANIFESTATIONS

Engagements	6172,00
TAN + CONFIRMATION	2938,00
Sponsors/SCC rist;	2335,00
Boutique	933,00
Divers PUB	60,00
Autres	1140,93

S/TOTAL 13578,93

TOTAL RECETTES 23593,93

RESULTAT 1342,81

SITUATION AU 31.12.18 27491,41

chq non débités
50,74

DEPENSES

DEPENSES DE GESTION

Fournitures de bureaux	657,52
Poste	1228,67
scc	74,00
Com	4707,67
Boutique	919,20
Coupes	1162,31
Réceptions	3136,94
Manifestations	3812,23
Juges	3403,60
Gibier	1940,35
Autres	1208,63

TOTAL DEPENSES 22251,12

BANQUE 31/12/2018 7109,30

LIVRET A 01/01/19 20432,85

TOTAL 27542,15